

## Pente paillée pour 50 vaches allaitantes

Confort des animaux

Amélioration des conditions de travail

Coût du bâtiment



### Description de l'exploitation et du cheptel

- 63 vaches Blonde d'Aquitaine (production de veaux sous la mère)
  - Bâtiment mis en service en 2002
- 45 ha SAU dont :
  - 11 ha de maïs (dont 9 ha ensilés)
  - 5 ha de méteil (orge/avoine/pois)
  - 3 ha de prairies permanentes
  - 26 ha de prairies temporaires
- 1 UMO

### Petite région agricole

Élevage situé en zone de piémont pyrénéen, au Nord de Lourdes, se caractérisant par :

- des collines accidentées de type schisteux,
- une dominante élevage,
- 520 m d'altitude, 1 080 mm de pluviométrie.

### Témoignage des éleveurs

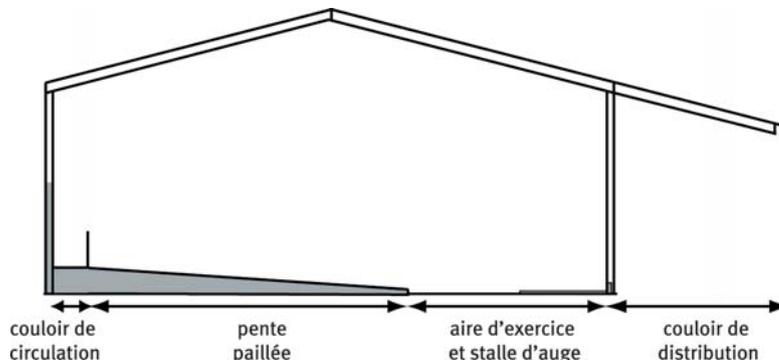
Le troupeau était réparti entre un bâtiment en pente paillée et deux autres bâtiments peu fonctionnels qu'il fallait mettre aux normes. J'ai préféré reporter les aides sur la construction d'un bâtiment neuf en pente paillée. J'ai pu ainsi augmenter la taille de mon cheptel et je travaille aujourd'hui avec deux bâtiments en pente paillée. Le nouveau bâtiment est réservé aux vaches tarées et aux génisses.



# Le bâtiment en un coup d'œil

## Pente paillée pour 50 vaches allaitantes

- Bâtiment bi-pente de 1 130 m<sup>2</sup>.
  - Aire de vie des animaux de 42 x 15 m,
  - Auvent de 4 m pour le couloir de distribution.
  - Fumière couverte de 180 m<sup>2</sup>.
  - Appentis de 9,20 m pour le stockage du fourrage.
- Hauteur au faîtage : 7 m. Ouverture sur tout le long-pan orienté Sud-Est.



Vue intérieure avec long-pan ouvert et pignon Nord-Est.



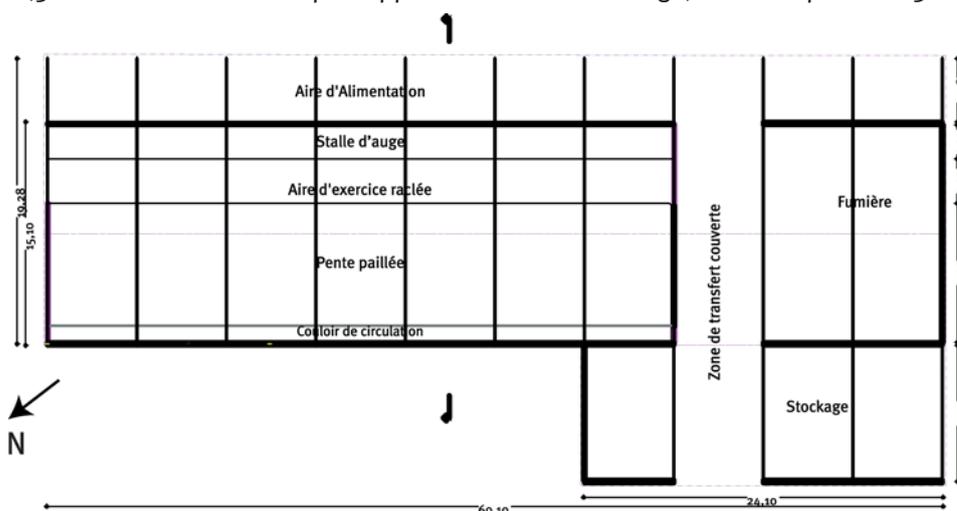
Vue intérieure avec pignon en tôles perforées.

### Matériaux principaux

- Charpente métallique (26 % de pente) avec soubassement maçonné et bardage en tôles.
- Toiture en fibro-ciment avec translucides.

### Aménagement intérieur

- Bâtiment semi-ouvert avec un couloir d'alimentation couvert.
- Pente paillée de 6 % en terre battue et chaux mélangées. La base de la pente est bétonnée sur environ 60 cm. Un trottoir de 20 cm sépare la pente paillée du couloir de raclage bétonné (3 m).
- Stalle d'auge bétonnée de 2,30 m surélevée de 6 cm par rapport au couloir de raclage, avec une pente de 3 %.
- Animaux gérés en 5 lots.
- Aménagement d'un couloir de circulation des animaux (1,10 m) à l'arrière de l'aire de couchage, avec deux portails aux extrémités pour le chargement des animaux.
- Possibilité de mise en place de 3 box à veaux (2,60 m de large) contre le couloir de circulation.



### Aspects du bâtiment

- Murs enduits beiges à l'intérieur et à l'extérieur.
- Couverture en fibro-ciment de teinte naturelle.
- Bardage en tôles laquées de teinte vert clair.



## Le confort des animaux

- Aire de vie des animaux de 12 m<sup>2</sup>/vache, stalle et aire d'exercice comprises.
- Aménagement d'un box d'isolement (photo 3) avec un quai d'embarquement (photo 6).
- La proximité des pacages permet une circulation libre des animaux entre le bâtiment et la pâture.
- La toiture comporte beaucoup de translucides (6 par travée), qui apportent une bonne luminosité naturelle en hiver (pas d'électricité dans le bâtiment), sachant que l'été ce bâtiment est vide (photo 2).



Box d'isolement et couloir de circulation.



Abreuvoir à niveau constant entre chaque lot d'animaux (alimenté par une source).

## Le travail de l'éleveur

- Travail d'astreinte : environ 40 mn pour ce bâtiment en hiver.
- Le paillage réalisé depuis l'aire d'alimentation des animaux est mécanisé et effectué tous les deux jours (200 kg de paille).
- L'alimentation des animaux se fait le matin seulement.
- Le raclage est fait une fois par semaine avec un vieux tracteur.
- Présence de 2 portails pour l'embarquement des animaux (photo 6).
- Entre la fumière et l'aire de vie des animaux, une travée supplémentaire sert aux manœuvres des camions et tracteurs.



Présence de passages.



Quai d'embarquement.



Les poteaux de la stalle d'auge situés au bord de l'aire de raclage sont en retrait de 40 cm pour faciliter le passage du tracteur.



Zone de transfert laissée en libre-service pour l'exercice des génisses.

## La gestion des effluents

- Depuis la mise en service du bâtiment, l'éleveur n'a jamais curé la zone de couchage des animaux.
- L'aire d'exercice est raclée une fois par semaine vers la fumière couverte. Le fumier raclé ne produit pas de jus.

## Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : environ 65 000 € HT (valeur 2002), soit un coût moyen de 1 200 € HT/vache suitée. L'éleveur a bénéficié en plus des aides du PMPOA<sup>1</sup>.
  - La part d'autoconstruction : maçonnerie, bardage et terrassement.
- Coût de fonctionnement indicatif : environ 15 tonnes de paille par hiver (4 mois).



## Commentaires des éleveurs

Par rapport à l'ancienne étable entravée, j'ai gagné du temps et du confort dans le travail.

Sans électricité, l'utilisation de ce bâtiment peut sembler délicate, mais avec mon organisation (alimentation et paillage le matin), la baisse de luminosité n'est pas gênante. Et du coup, je rentre plus tôt à la maison !

Par contre, l'absence d'électricité me pénalise pour l'alimentation en eau du bâtiment ; j'aurais préféré mettre un surpresseur et des abreuvoirs individuels sur la stalle d'auge.

L'été, la fumière me sert de stockage pour les céréales et le matériel.

### Si c'était à refaire...

Je referai le même projet, en prévoyant en plus un petit couloir de contention pour faciliter encore plus la manipulation des animaux, surtout quand le pareur vient.

## Avis des conseillers bâtiments

Ce bâtiment en pente paillée est particulièrement bien adapté au contexte de cet élevage :

- vaches allaitantes avec une alimentation sèche,
- zone de faible production de paille.

Dans ce cas précis, le confort des animaux est assuré et les conditions de travail sont satisfaisantes tant par la réduction de l'astreinte (seulement 40 mn sur ce bâtiment) que l'amélioration de la sécurité de l'éleveur (circulation et chargement des animaux).

Grâce à la simplicité des choix retenus et à l'auto-construction, le coût de ce bâtiment est particulièrement réduit, tout comme son coût de fonctionnement (faible quantité de paille).

Toutefois, il serait souhaitable d'améliorer la ventilation sur le long-pan arrière (tôles perforées ou bardage ajouré).

Un groupe électrogène de secours est à prévoir pour permettre des interventions d'urgence la nuit. Dans certains cas, cet équipement sera exigé pour l'obtention du permis de construire.

## Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **Mlle Caroline Nollet**  
Tél. 05 62 34 66 74 - Email : [c.nollet@hautes-pyrenees.chambagri.fr](mailto:c.nollet@hautes-pyrenees.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, 20 place du Foirail, 65917 TARBES CEDEX 9

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale [www.midipyrenees.chambagri.fr](http://www.midipyrenees.chambagri.fr)
- l'Institut de l'Élevage [www.inst-elevage.asso.fr](http://www.inst-elevage.asso.fr)

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Février 2007